



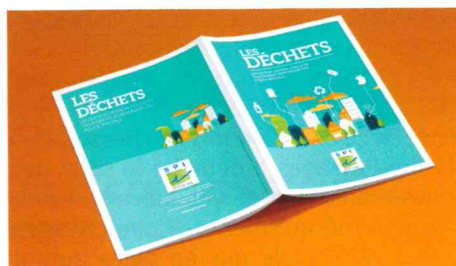
Pouvoirs publics, industriels, représentants d'associations de défense de l'environnement ont ainsi l'occasion de débattre dans un environnement non partisan et en présence d'experts reconnus autour de thèmes qui engagent l'avenir de notre territoire. En réunissant des acteurs publics et privés autour de mêmes thèmes, nous leur permettons de mieux connaître leurs modes de fonctionnement, contraintes et objectifs réciproques.

Des ateliers pour aider les collectivités à mieux se préparer

Tout au long de l'année, nous organisons aussi des ateliers, format de réunion sur des sujets techniques en comité plus restreint, à destination de nos membres. En 2018, par exemple, nous avons abondamment exploré les enjeux de sûreté des sites industriels et notamment la question de la mise à disposition de l'information pertinente pour le public riverain de ces sites et pour les collectivités. Récemment, en mars, nous avons creusé le onzième programme de l'Agence de l'Eau-Seine-Normandie et la façon dont collectivités et industriels peuvent utiliser et intégrer à leurs projets les subventions accordées par l'Agence. Juste avant le confinement, enfin, nous travaillions avec les services de la Préfecture sur un atelier commun consacré aux Plans Communaux de Sauvegarde, sujet que nous savons être majeur pour les collectivités territoriales et leurs habitants. Nous espérons pouvoir l'organiser prochainement, quand les conditions liées à la crise sanitaire le permettront.

Une importante base de données et des publications pratiques accessibles à tous

Le fruit de tous ces travaux, ainsi que l'ensemble des publications (Lettre du SPI Vallée de Seine ou brochures) sont accessibles et mis à la disposition de chacun sur notre site internet. Tous les acteurs du département bénéficient ainsi d'une considérable base documentaire leur permettant de répondre rapidement à quantité de questions les intéressant. A titre d'exemple, un maire concerné par la problématique des dépôts sauvages trouvera sur notre site, entre autres documents utiles et pédagogiques relatifs aux déchets, un guide pratique et technique des pouvoirs de police pénale et de police administratifs du maire confronté à ces dépôts. Nous ne restreignons pas l'accès à ces publications à nos seuls adhérents, nous avons le souci d'être utiles à tous, avec un maximum d'impact au bénéfice du territoire. Cependant, fort logiquement ce sont les adhérents qui ont la capacité d'initier nos actions et de favoriser le lancement d'études sur des sujets qui les préoccupent. C'est ainsi, que nous avons par exemple mené un vaste bilan carbone du territoire de la vallée de Seine à l'initiative d'une de nos collectivités adhérentes.



Prévenir le risque industriel, développer la culture de la santé environnementale

Des sujets ont-ils vocation, au cours de ce nouveau mandat municipal, à engager une action forte du SPI Vallée de Seine et une collaboration plus étroite avec les collectivités ?

2020 est pour nous une année charnière puisque ce sera celle de notre Conseil d'Orientation qui fera le bilan de l'activité déployée depuis 2015 et, à l'écoute du territoire, initiera un nouveau cycle d'actions pour les années à venir. D'ores et déjà, nous pouvons estimer que la protection (déclinée sous divers axes dont celui de disponibilité et de la diffusion de l'information utile) des populations contre les risques industriels restera une priorité. Et puis, tout indique que va monter crescendo la prise en compte et en charge du risque santé environnement et l'acquisition d'une culture commune en santé environnementale pour le développement de laquelle nous comptons bien prendre toute notre part et jouer le rôle qui nous revient.

Que les élus n'hésitent pas, quoi qu'il en soit, à s'adresser à nous pour nous faire part de leurs sujets de préoccupation et des informations pouvant nous aider à mieux comprendre et servir l'intérêt de tous les habitants de nos territoires. Toutes les communes et collectivités qui souhaitent rejoindre le SPI Vallée de Seine sont également les bienvenues.

SPI Vallée de Seine
35 rue de Noailles 78000 Versailles
Tél. : 01.71.28.48.78

 @SPI_VdS